## Déclaration commune entre la MBC et le Diocèse de Port-Louis

Suite au jugement de la Cour Suprême en date du vendredi 17 novembre 2023, la Mauritius Broadcasting Corporation (MBC) et le Diocèse de Port-Louis ont trouvé utile d'organiser une rencontre le mardi 28 novembre 2023 entre l'évêque de Port-Louis, Mgr Jean Michaël Durhône et le directeur de la MBC, M. Anooj Ramsurrun.

Cette rencontre s'est tenue à l'évêché dans un esprit de fraternité et de sincérité. La discussion a également porté sur le besoin des deux institutions, dans le cadre de leurs missions respectives, à poursuivre leur collaboration dans l'intérêt du peuple Mauricien.

La MBC tient à renouveler ses excuses. Forts de la bonne volonté exprimée et soucieux de maintenir les bonnes relations sincères et fraternelles, l'évêché accueille favorablement la déclaration de la MBC. Par ailleurs, au vu du caractère positif des échanges qui se sont déroulés entre l'évêque et le directeur de la MBC, l'évêché estime qu'il n'y a plus utilité à continuer la procédure engagée et se déclare satisfait du jugement rendu en sa faveur. Le Diocèse de Port-Louis regrette que l'Independent Broadcasting Authority (IBA) n'ait pas suivi en tant que régulateur la procédure établie selon la législation telle que l'a soulignée la Cour Suprême.

La MBC et l'évêché se déclarent heureux que leur rencontre ait pu dissiper toute incompréhension et veulent éviter la poursuite de quelque litige entre eux.

+ Jean Michaël Durhône

Evêque de Port-Louis

M. Anooj Ramsurrun Directeur de la MBC